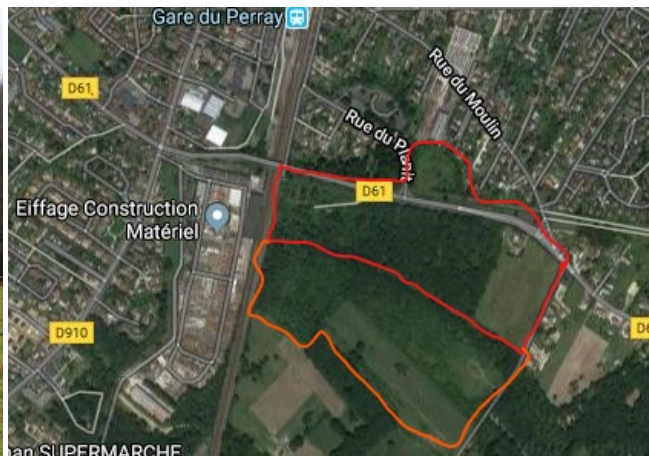


Halte au massacre écologique ! Protégeons La Perche aux Mares !



L' "éco"quartier de la Perche aux Mares nuira à l'environnement et au Perray !

Bétonner sur pilotis 7,5 ha de cette zone naturelle boisée et humide, proche de zones Natura 2000 et ZNIEFF, est un projet aberrant du siècle passé, et non d'avenir pour la planète, et le Perray dont l'environnement fait la richesse et l'attractivité, et un cadre de vie que nous voulons léguer à nos enfants.

Un projet anti-écologique contraire aux enjeux environnementaux de non étalement urbain, non artificialisation des sols, préservation des forêts, zones humides, espaces naturels et de la biodiversité, lutte contre le réchauffement climatique et la pollution. **Et aggravant le risque d'inondation**, en bétonnant ce point le plus bas de la commune pouvant servir de bassin de rétention d'eaux pluviales. **Une destruction écologique nullement compensée** par l'achat de 14 ha de forêt existante à La Celle les Bordes.

Des alternatives respectueuses de l'environnement et du Perray existent !

Rien n'oblige à construire massivement sur ce site naturel ! **Les constructions peuvent et doivent se répartir sur les autres zones constructibles plus adaptées définies au PLU**, ce que n'a pas envisagé la municipalité.

Rien n'oblige la commune à atteindre 15.000 habitants. Elle ne risque ni pénalités ni mise sous tutelle et n'est pas déclarée carencée, car elle construit régulièrement des logements sociaux.

Il n'est pas trop tard pour stopper ce projet fou! Rien n'est finalisé. Entre autres: les études d'impact environnemental et de sol ne seront pas terminées avant les élections municipales, le PLU devra être révisé et voté.

Signez la pétition lancée par un collectif citoyen du Perray

en ligne: <http://chng.it/JgczZNJg>
ou recherche pétition perche aux mares

Le don proposé est inutile. Vous recevrez un mail vous demandant de confirmer votre adresse e-mail. Votre signature n'est prise en compte qu'après confirmation.

La partie non construite du site ne sera pas préservée à l'état naturel, et de plus subira l'impact négatif de l'artificialisation et de la pollution de la zone construite, sans compter les nuisances de cet énorme chantier pouvant durer de nombreuses années.

Ces constructions démesurées de 450 logements dont 150 logements sociaux jusqu'à 4 étages et 3 parkings en silos **sont totalement incompatibles avec le caractère pavillonnaire et semi-rural du Perray.**

Concentrer 1400 habitants environ sur ce seul site excentré engorgera le trafic routier (1200 véhicules/j estimés), sur la seule voie d'accès D61 et les rues adjacentes, ce que n'éviteront pas les circulations douces promises.

La limitation des places de parking promise déportera **une saturation et un stationnement anarchique dans les quartiers voisins.**

Et sans surcoût pour la ville, car elle a financé l'essentiel des frais d'études et de fonctionnement, exorbitants en raison du choix de construire ex nihilo dans cette zone naturelle sensible.

Ceux qui prétendent le contraire sans preuve vous trompent pour pouvoir continuer ce projet destructeur de nature, même s'il est revu en baisse.

Une urbanisation maîtrisée respectant l'environnement et nos aspirations est possible et nécessaire, pour loger nos familles, jeunes et aînés dans un cadre de vie naturel préservé !

Faisons nous entendre !

sur papier et nous contacter ou nous rejoindre:
par mail à leperrayvert@gmail.com

en savoir plus: Voir sur internet les articles de [Le Perrayscope](#) rubrique Urbanisme.